

EXTRAITS DU RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ADAMAD DU 15 OCTOBRE 2020

« Même si nous voyons poindre la fin 2020, nous nous sommes réunis pour parler de 2019. L'Assemblée Générale prévue en mai n'a pas pu se réaliser, les mesures sanitaires liées à la pandémie ne nous le permettant pas. Elle s'est donc déroulée le 15 octobre 2020 devant une assemblée restreinte.

2019, quelle année !!! Si je la personnifie, je dirai qu'elle était « **hyper active** ». Et nous avons mené à bien notre projet de fusion au 1^{er} janvier 2020.

Nous avons réalisé presque un conseil d'Administration par mois (10 en tout), ce sans égaler les 24 comités de direction et la surcharge de travail des directrices, leur implication et l'énergie qu'elles ont déployées. C'est aussi grâce au dynamisme, à l'investissement, à la participation soutenue et active des cadres administratifs et soignants, de l'ensemble des professionnels de toutes les associations et d'administrateurs membres des nombreux groupes de travail qui se sont déroulés toute l'année.

Une **dynamique de projet** qui nous a permis de nombreuses réalisations :

- Des nouveaux statuts, un règlement intérieur, des traités de fusion et d'apport partiel d'actif signés,
- Le développement d'une politique du dialogue social avec un CSE unique en 2020, la signature d'un accord d'aménagement du temps de travail visant l'harmonisation des pratiques,
- Un projet d'établissement commun.
- La définition d'un nouveau système d'information, le choix d'un logiciel métier unique et une nouvelle politique de communication.

Une **activité soutenue** en adéquation avec les attentes des usagers, assurée par des **professionnels formés, qualifiés, très investis**. Ainsi, citons l'extension de l'EQAAR, la mise en œuvre du service SISF (Intervention Sociale et Familiale) en cours d'année.

Cependant perdurent de grosses difficultés de recrutements de personnels qualifiés, TISF, Aides-soignants, Aides à domicile, nous amenant malheureusement à supprimer des interventions au domicile. Souhaitons que tous ces métiers du médico-social, indispensables au bien-être de nos aînés, soient mieux reconnus et rémunérés dans un proche avenir.

Après ce début d'année plutôt chaotique et perturbé, beaucoup reste encore à faire. Mais restons centrés sur nos engagements pris lors de l'adoption du projet d'établissement :

- Que la personne accompagnée demeure au centre de notre organisation ;
- Que les professionnels se retrouvent dans une identité et des valeurs communes ;
- Que l'ADAMAD soit un acteur reconnu ;
- Que l'ADAMAD se structure autour d'une cohérence associative et territoriale.

Les aléas du quotidien malgré un travail intense de toutes et tous n'ont pas permis d'atteindre tous les objectifs. Mais déjà nous avons pu mesurer que l'harmonisation, la mutualisation, les choix que nous avons faits, nous permettent de gérer au mieux cette période critique.

Protégez-vous, prenez soin de vous et de votre entourage. »

Catherine PIERRE EUGENE



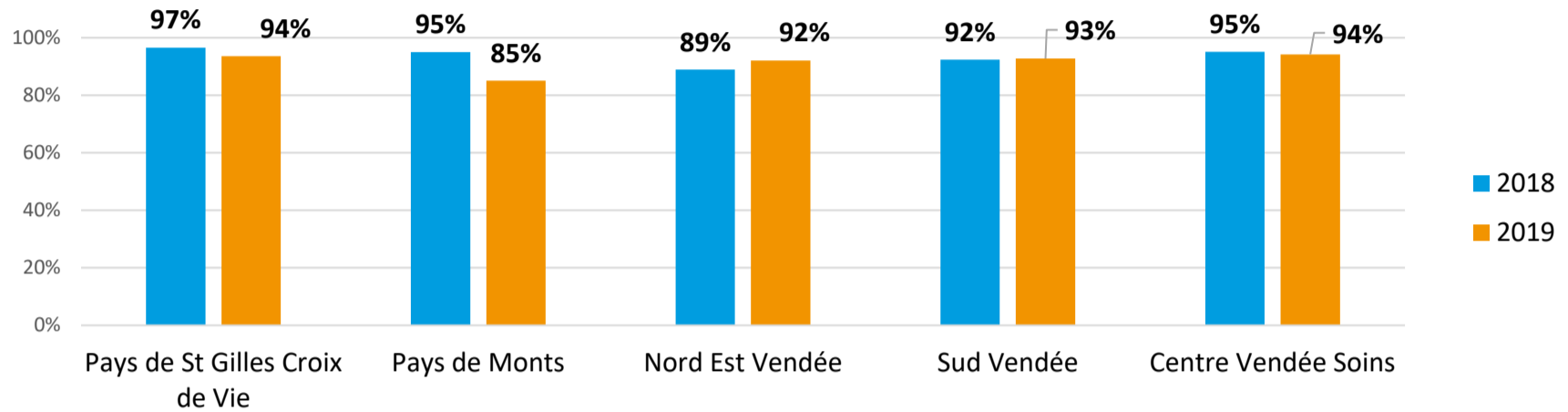
ACTIVITÉ DE L'ADAMAD EN 2019 PRÉSENTÉE A L'AG DU 15 OCTOBRE

- Aide à domicile : 244 733 heures
- Repas portés : 66 513 repas
- Hébergements temporaires : 46 places
- Accueils de jour : 16 places
- SISF depuis avril 2019 : 101 situations suivies (dont 34 au domicile, 60 en visites médiatisées et 7 en PMI)
- SSIAD : 462 places PA et 15 places PH
- ESA : 24 places
- EqAAR : 505 personnes suivies



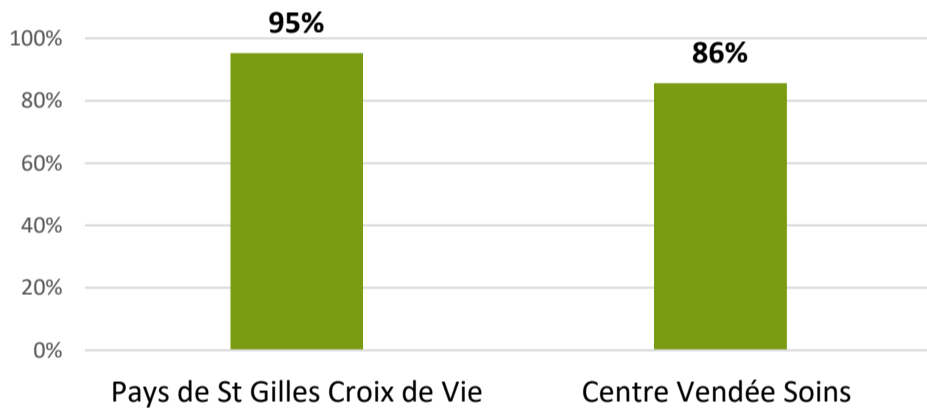
SERVICES DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

TAUX D'OCCUPATION DES PLACES PA DES SSIAD

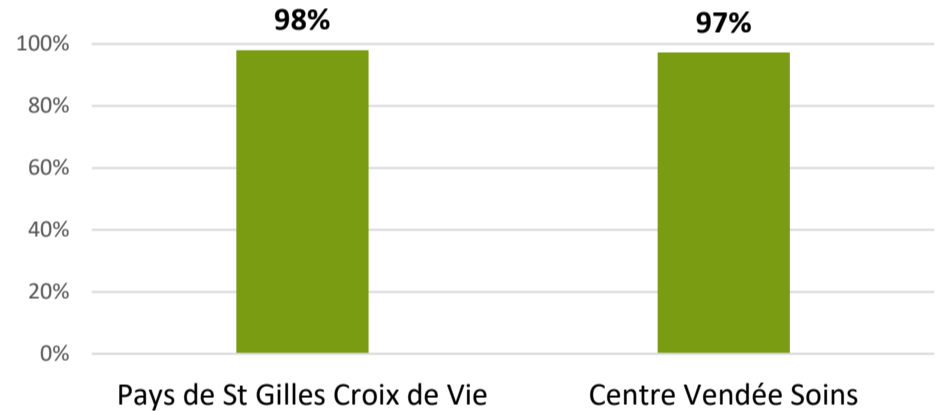


ACCUEILS DE JOUR ET HÉBERGEMENTS TEMPORAIRES

TAUX D'OCCUPATION DES ACCUEILS DE JOUR

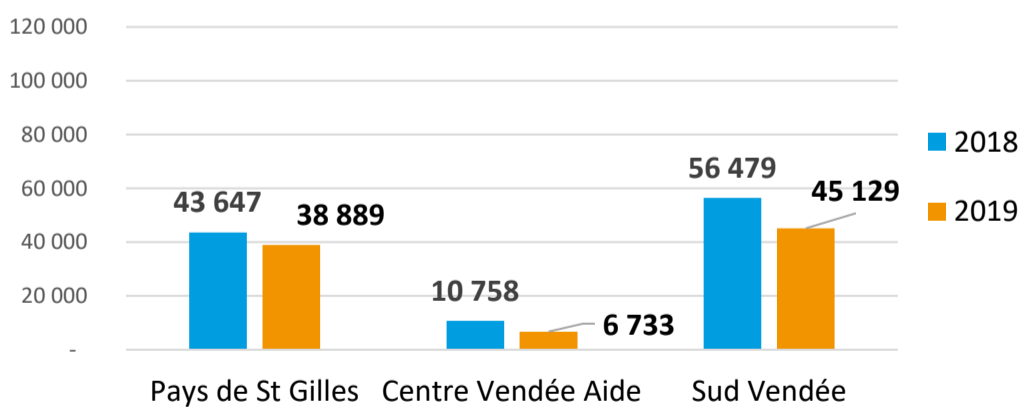


TAUX D'OCCUPATION DES HÉBERGEMENTS TEMPORAIRES

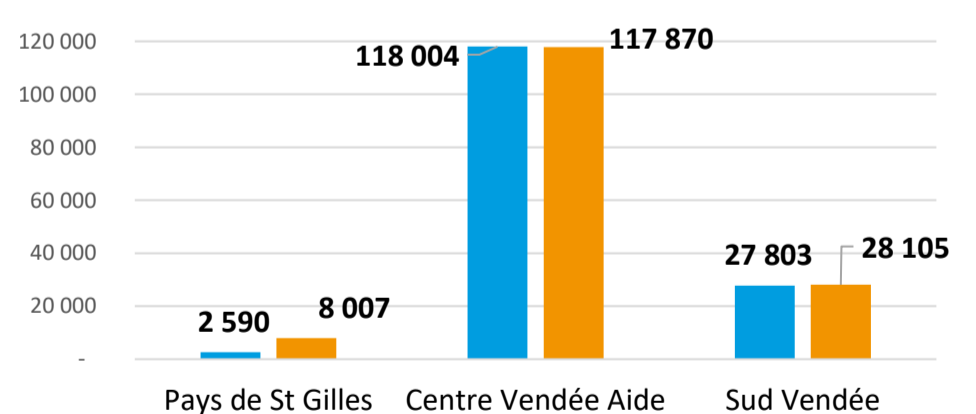


SERVICES D'AIDE A DOMICILE

ÉVOLUTION DES HEURES RÉALISÉES EN MANDATAIRE

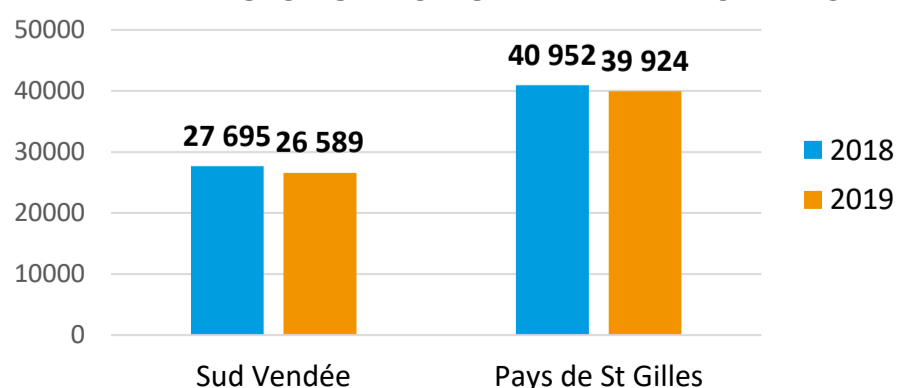


ÉVOLUTION DES HEURES RÉALISÉES EN PRESTATAIRE



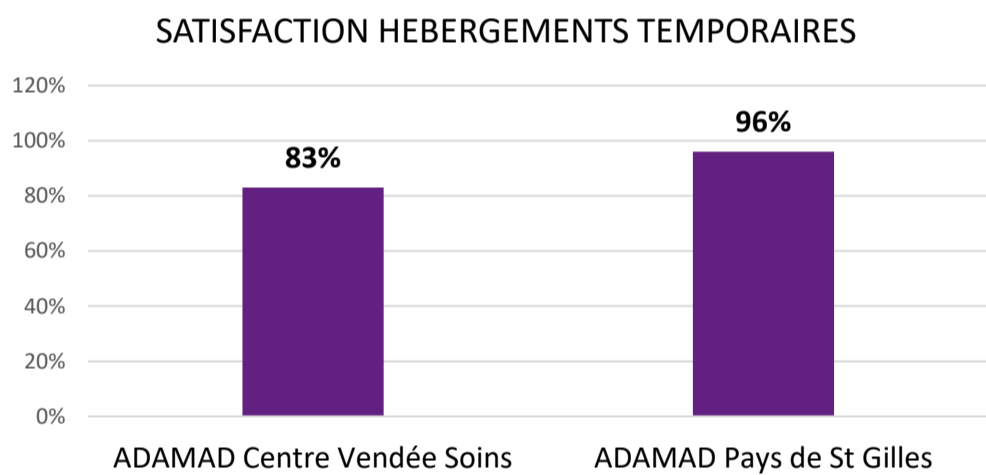
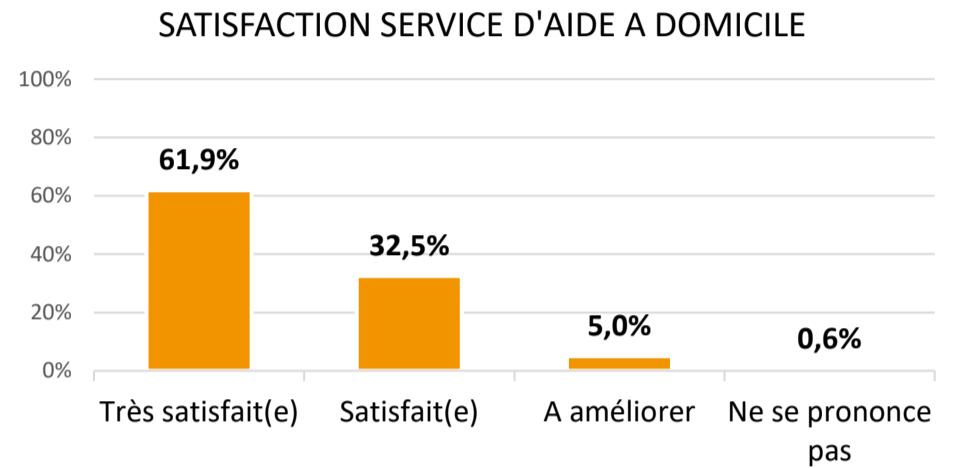
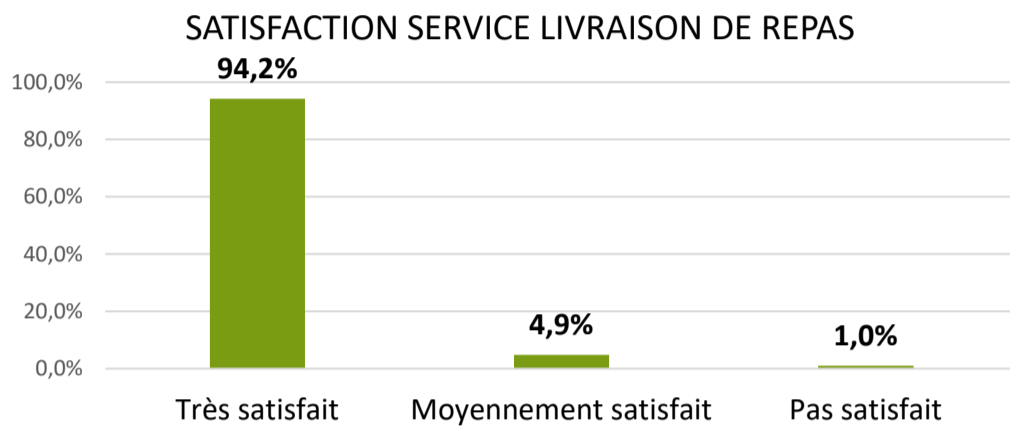
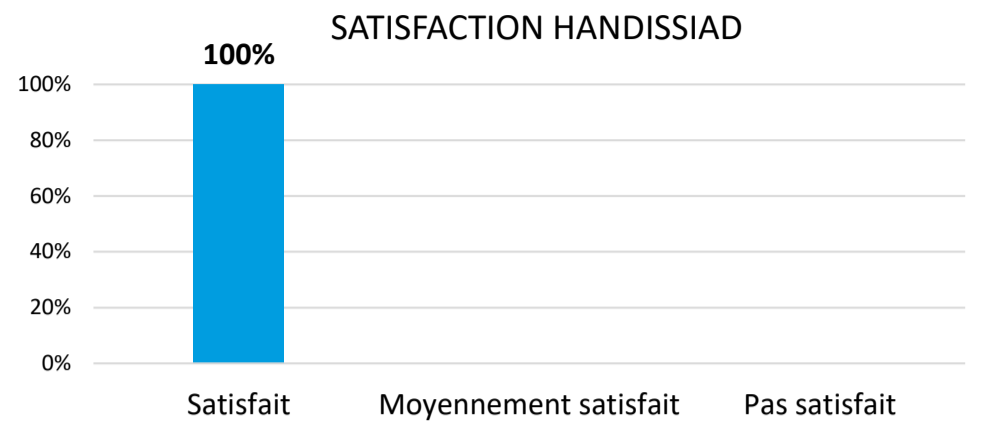
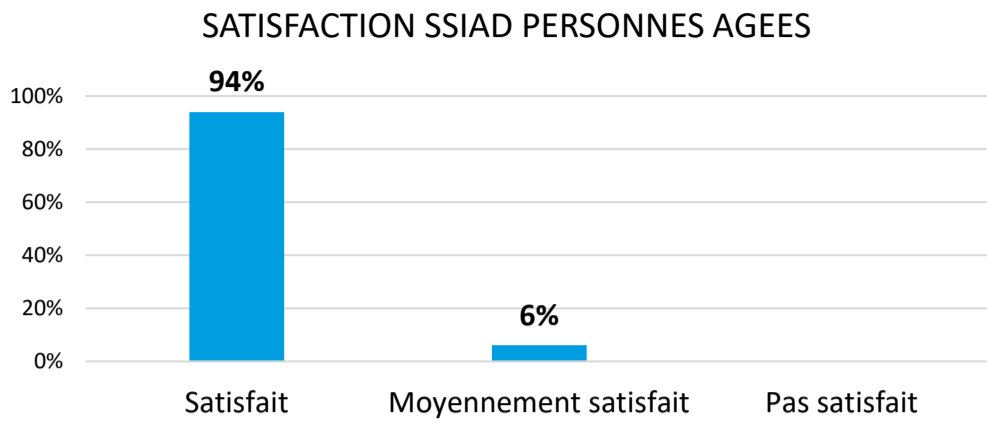
SERVICES DE REPAS A DOMICILE

EVOLUTION DU NOMBRE DE REPAS LIVRÉS





RESULTATS DES ENQUETES DE SATISFACTION 2020



EQAAR : Le taux de satisfaction global est de **89,10%**.

ESA : **98%** des personnes recommanderaient l'ESA.

LES ACCUEILS DE JOUR récoltent la note moyenne de 9,06/10 de satisfaction.

(9,5 pour St Gilles et 8,62 pour le Centre Vendée Soins)

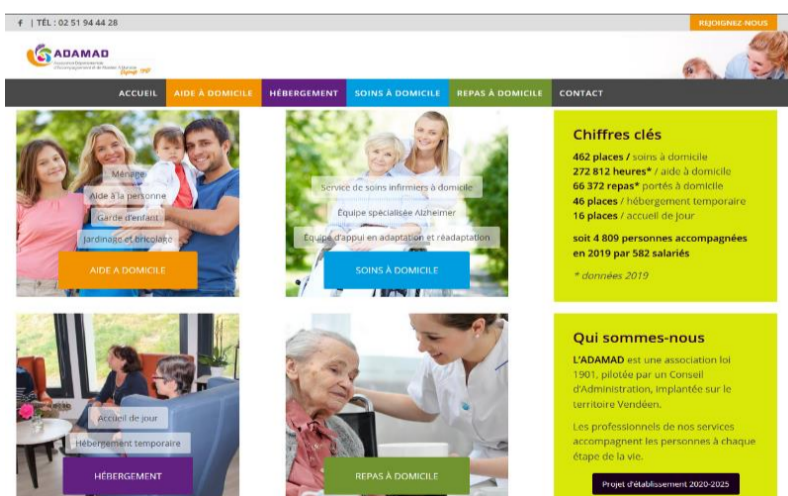
COMMUNICATION

LE SITE INTERNET DE L'ADAMAD EST EN LIGNE !

Nous vous invitons à aller le découvrir à l'adresse

www.adamad.fr

Il a été réalisé par Mme Ida BONNIN (Sitadi) en collaboration avec la Commission Communication de l'ADAMAD.



La Commission Communication s'est réunie à 3 reprises cette année. Plusieurs projets ont pu être menés à bien : le site internet, la réalisation de Roll-up, de plaquettes d'information, newsletter, etc.

Des référents communication sont présents sur chaque site de l'ADAMAD et représentent leur service lors des commissions.



Venez suivre nos actualités sur notre page Facebook ADAMAD

Le service qualité et les directions établissent des protocoles sanitaires adaptés à nos activités et réajustés selon l'actualité du gouvernement.

Suite aux annonces de reconfinement, nous tenons à vous rappeler les mesures de protections à respecter.



L'ADAMAD se mobilise en cette période pandémique et adapte au mieux ces activités aux protocoles sanitaires gouvernementaux.

Nous remercions nos professionnels pour leur présence auprès des personnes accompagnées dont les interventions, en cette période de confinement, permettent de maintenir un lien social et une vigilance auprès des plus fragiles.

Prenez soins de vous et de vos proches !